



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 28 mars 2024

**Objet : Adoption d'une convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « U teatrinu » 2024-2026**

**Date de la convocation : 22 mars 2024**

**Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 du mois de mars à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée : 42**

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Quorum : 22**

**Nombre de membres présents : 23**

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etaient présents:** Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Chriselle ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents :** Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Madame PELLEGGRI Leslie ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;  
Monsieur DALCOLETTO François à Monsieur ROMITI Gérard ;  
Monsieur DEL MORO Alain à Madame PIPERI Linda ;  
Monsieur GRASSI Didier à Monsieur GRAZIANI Antoine ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;  
Monsieur LINALE Serge à Madame POLISINI Ivana ;  
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;  
Monsieur ZUCCARELLI Jean à Monsieur PAOLI Jean-François ;

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri, élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n° 2021/01/JUIN/11 en date du 4 juin 2021 portant approbation d'une convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association U Teatrinu pour 2021-2022 ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n°2021/DEC/01/02 en date du 17 décembre 2021 portant adoption d'un règlement d'attribution des subventions aux associations ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 26 mars 2024;

**Considérant** la continuité de la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association U Teatrinu 2021/2022 adoptée au Conseil municipal en date du 4 juin 2021 ;

**Considérant** le bilan positif effectué lors des comités d'évaluation et l'adéquation des objectifs avec le programme d'activités de l'association U Teatrinu et la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et la Ville de Furiani ;

**Considérant** la volonté des trois collectivités d'accompagner de façon pérenne et structurante le projet de l'association par la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle et pluripartite 2024-2026 ;

**Considérant** que la compagnie U Teatrinu, depuis sa création en 1989, développe un travail de création théâtrale en langue Corse autour d'adaptations d'œuvres du répertoire mondial ou d'écriture de pièces originales qu'elle diffuse en Corse mais également au plan national et international, en Italie notamment ;

**Considérant** que l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet d'intérêt économique détaillé dans la convention ;

**Considérant** les programmes annuels à venir qui fixeront précisément les actions de la compagnie ;

**Considérant** l'aide de notre collectivité à hauteur de 5000€ pour l'année 2024 ;

**Considérant** que pour les exercices suivants, l'aide de la Ville de Bastia sera fixée par avenant financier annuel.

*Après avoir entendu le rapport de Madame Mattea LACAVE,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le conseil municipal,*

*A l'unanimité*

#### **Article 1:**

- **Prend acte** du projet proposé par l'association U Teatrinu ;

#### **Article 2 :**

- **Approuve** la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association U Teatrinu 2024-2026 ;

#### **Article 3 :**

- **Approuve** l'attribution de la subvention de 5000 € à l'association U Teatrinu.

#### **Article 4 :**

- **Précise** que l'attribution de cette subvention est inscrite au budget primitif 2023 compte 6574 sous fonction 33

#### **Article 5 :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de soutien pluriannuelle et pluripartite aux activités de l'association U Teatrinu 2024-2026 et les avenants financiers s'y référant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 03/04/2024



Pierre SAVELLI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*